

Ensemble, Réduisons nos déchets !

Vous allez être fiers de vous!

PLASTIQUE DÉCHETS RECYCLABLES

Ce que je dépose dans ma poubelle jaune !



- Les emballages, bouteilles et flacons en plastique :
 - flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, films, sacs plastiques, pots de crème, de cosmétique ou boîtes de poudre chocolatée.
- Les boîtes et emballages métalliques :
 - Opercules et capsules café en métal
- Les briques alimentaires...

LES BONS GESTES DE TRI

- Bien les vider
- Inutile de les laver
- Déposer dans le bac en vrac, séparés les uns des autres et sans sac

CARTONS & PAPIERS DÉCHETS RECYCLABLES

Ce que je dépose dans le Point d'Apport Volontaire Papier/Carton !



- Emballages papier, carton ...
- Journaux, magazines ...

VERRES DÉCHETS RECYCLABLES

Ce que je dépose dans le Point d'Apport Volontaire Verre !



- Le verre :
 - Pots de confiture, bouteilles en verre

LES BONS GESTES DE TRI

- Ne pas mettre les couvercles
- Il n'est pas nécessaire de les laver, il suffit de bien les vider

Guide du tri



L'app qui vous facilite le tri au quotidien



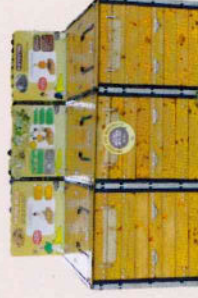
BIODÉCHETS DÉCHETS ALIMENTAIRES

Ce que je dépose dans le composteur individuel !



- Restes de repas, épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œuf, Tontes de gazon, feuilles mortes
- Essuis-tout ...

Ce que je dépose dans le composteur partagé !



- **Déchets de cuisine** : épluchures de fruits et légumes, peaux d'agrumes, sachets de thé, filtres en papier, laitages, croustes de fromages en petits morceaux ...
- **Déchets de maison** : mouchoirs papier, essuie-tout, carton brun, boîtes d'œuf, papier sulfurisé en petite quantité
- **Restes de repas** : légumes cuits, pâtes, riz, viandes en petite quantité, restes de pain, coquillages broyés, et avec modération

CE QUE JE NE METS PAS

- Litières d'animaux
- Tontes de gazon et gros végétaux, plantes invasives
- Matières plastiques et synthétiques

DÉCHETS NON RECYCLABLES

Ce que je dépose dans la poubelle d'ordures ménagères !



- Couches bébé, cotons à démaquiller ...
- Mouchoirs et masques en papier
- Stylos, rasoirs en plastique jetables ...
- Papiers peints souillés

Les déchets déposés dans la poubelle d'ordures ménagères sont uniquement les déchets restants après le tri.

Retrouvez les bons gestes, à travers le mémo tri sur le site internet : cc-paysdelumbres.fr / rubrique déchets. La CCPL vous accompagne tout au long de l'année à travers des ateliers gratuits. RDV sur les réseaux sociaux pour retrouver le programme !



PAYS DE LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES